



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

**CONSEIL DE L' IUFE**

Guillemette Bolens, Vice- rectrice, Présidente

Guillemette.Bolens@unige.ch

**Procès-verbal du Conseil de l'IUFE du lundi 19 décembre 2011  
Pavillon mail, salle PM 234, de 17h à 19h  
adopté**

---

**Membres présents :**

Madame Guillemette Bolens, Vice-rectrice, Présidente

M. Bernard Schneuwly, Directeur de l'IUFE

M. Guillaume Vanhullst, Recteur de la HEP Vaud, représentant les Hautes Ecoles Pédagogiques

M. JPaul Bronckart, Doyen de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

M. Nicolas Zuffrey, Doyen de la faculté des lettres

M. Lluís Fontbote, Vice-doyen de la faculté des sciences

M. Henri Burkhard, représentant de la Haute Ecole d'Art et de Design

M. Frédéric Wittwer, Directeur de projet harmonisation scolaire, représentant le DIP

M. Pascal Cirlini, Directeur des RH de l'enseignement post obligatoire, représentant le DIP

M. Andreas Müller, professeur, représentant la formation des enseignants du secondaire

M. Marti Ruiz Altaba, représentant de l'Union du corps enseignant secondaire genevois

**Absents – excusés :**

M. Walter Loosli, futur Directeur adjoint de l'IUFE

M. Bernard Morard, Doyen de la faculté des sciences économiques et sociales

M. Olivier Rogg, représentant de la Haute Ecole de Musique

M. Raphaël Fornallaz, représentant la Fédération des associations des maîtres-ses du cycle d'orientation

Mme Sabine Vanhulle, professeure, représentant la formation des enseignants du primaire, ne fait plus partie du Conseil de l'IUFE.

Madame Lucie Motier Lopez, Présidente de l'ADMEE Europe, représentant la formation des enseignants du primaire, la remplacera.

**Prise du procès-verbal :**

Laurence Verdesi, secrétariat IUFE

---

## **Ordre du jour :**

1. Approbation du PV de la séance du 14 juin 2011 ;
2. Rapport du Directeur 2010-2011
3. Budget 2012
4. Perspectives budgétaires 2013
5. Présentation du nouveau Directeur adjoint
6. Divers (dates de séances)

Après avoir salué les personnes présentes, la Présidente propose d'ouvrir la séance et de passer à l'ordre du jour.

### **1. Approbation du PV de la dernière séance du Conseil de l'IUFE du 14 juin 2011.**

Ledit PV est modifié selon les différentes demandes formulées. Laurence Verdesi s'occupera de le restructurer et d'y apporter les modifications qui s'imposent.

Il faudra prévoir, selon ce qui avait été décidé, un représentant étudiants du primaire et un représentant étudiants du secondaire.

### **2. Rapport du directeur**

Il est abordé la question des prestations entre le DIP et l'IUFE.

Dès lors est précisé que ce n'est pas un contrat de prestations mais une convention de collaboration signée entre l'Université et le DIP.

Si l'Assemblée de l'IUFE est le lieu de rencontre des filières à l'intérieur de l'IUFE, le Groupe de coordination l'est à l'extérieur, dans l'articulation entre l'IUFE et le DIP (50% IUFE 50% DIP). Il est le lieu d'interaction directe avec le DIP.

Marti Ruiz Altaba relève que le rôle des différentes instances est mal défini.

Guillemette Bolens souligne que le rapport éclaire à ce sujet.

Au sujet des différentes instances :

- l'Assemblée de l'IUFE

C'est un Conseil participatif.

Mêmes prorogatifs et même composition.

Le DIP n'y est pas représenté, et les Associations professionnelles y sont présentes en qualité d'invitées.

A l'Assemblée ont été prises 3 à 4 décisions (par vote) sur des règlements d'études. C'est l'instance où se rencontrent toutes les formations de l'enseignement, primaire, secondaire et spécialisé.

Monsieur Wittwer souligne que le rapport est un rapport d'activité. Il faut en effet signaler le partenariat entre l'IUFE et le DIP de manière plus précise. Compétences/droits/obligations se doivent d'être mentionnés.

Les plans d'études sont adoptés par l'Assemblée. Ils sont élaborés par le Comité de programme, puis soumis au Groupe de coordination, puis retour au Comité de programme qui les transmet à l'Assemblée sous forme d'organigramme.

Les directives relatives aux stages ont fait l'objet de discussions (pour les stages en responsabilité) ou ont été adoptées (pour le référentiel de compétences).

Au sujet du référentiel de compétences, Pascal Cirlini préconise une discussion de fond. Il relève qu'il aurait été utile que les différentes directions (DIP + Représentants de l'Université + représentants de la profession) le rejoignent, afin de pouvoir, ensemble, en discuter et le modifier le cas échéant.

Bernard Schneuwly relève qu'il y a 3 ans cela a été fait, ce qui a permis de rédiger la version finale.

Pascal Cirlini précise que la validation commune n'a toutefois pas été faite.

Dès lors, une validation commune de ce référentiel doit être faite.

D'autre part, la question est soulevée sur « où est le rapport de coordination entre HEM, HEAD et l'Université ? Quelles sont les implications exactes ? ».

Dans le rapport du directeur, aucune information précise n'apparaît à ce sujet. Il faudra donc y remédier sérieusement.

Marti Ruiz Altaba remet en cause la qualité du référentiel de compétences : insuffisant et insatisfaisant.

De plus, en ce qui concerne l'évaluation des cours, l'anonymat n'aurait pas été respecté.

D'autre part le retour que l'Union aurait eu sur le taux de satisfaction ne correspondrait pas au taux qu'avance le résultat obtenu à travers le référentiel de compétences.

Concernant l'anonymat qui n'a pas été respecté, Bernard Schneuwly précise qu'il est intervenu sur les 2 cas dont il a eu connaissance. Les enseignants concernés ont été par ailleurs convoqués.

Bernard Schneuwly et Frédéric Wittwer relèvent les compétences professionnelles et humaines, le soutien, la disponibilité et la collaboration si précieuses de Harry Koumrouyan, DIP, chargé de mission par Monsieur le Conseiller d'Etat Charles Beer. Ils l'en remercient vivement.

Marti Ruiz Altaba demande une implication plus marquée (autre que celle de la FAPSE) de la part des autres facultés (Lettres, Sciences, et Sciences Economiques et Sociales).

Il est relevé la plainte récurrente de la part de certains étudiants sur l'infantilisation des étudiants. En effet, ces derniers ayant terminé un master (ce ne sont donc plus de jeunes étudiants qui entament leurs études) ont l'impression de se retrouver infantilisés dans des cours où par exemple certaines choses doivent être apprises par cœur, où leur présence est contrôlée, où ils doivent répondre à des QCM etc.

Ceci est particulièrement marqué semble-t-il quand des formateurs, provenant du primaire, enseignent.

Jean-Paul Bronckart tient à souligner qu'il n'y a rien d'infantilisant pour les enseignants du primaire. L'utilisation de QCM n'a, en soi, rien d'infantilisant, et qu'il ne faut pas s'empresse d'intervenir en modifiant l'évaluation.

D'autre part, il ajoute qu'il n'est jamais intervenu auprès de l'IUFE et que la FAPSE n'a donc pas plus d'implication que les autres facultés participatives.

En ce sens, Bernard Schneuwly tient à citer les différents « acteurs » de l'IUFE qui montrent ainsi une diversité certaine dans la représentation des différentes facultés au sein de l'IUFE et non la prédominance systématique de la FAPSE.

- Claire Forel, Présidente de la Commission des oppositions à l'IUFE, Faculté des lettres ;
- Andréas Müller, Membre du Groupe de coordination à l'IUFE, Faculté des sciences ;
- Anne Sgard, Présidente du Comité de programme du secondaire, Faculté des SES ;
- Jérôme David, Président de la Commission VAE, faculté des lettres

Par ailleurs, Bernard Schneuwly précise qu'au sujet de la question sur l'infantilisation reprochée par certains étudiants, il y a lieu de relever que sur 1800 items auxquels il a été répondu dans l'évaluation des enseignements, 10 seulement mentionnaient ce point.

Guillemette Bolens propose la création d'un collège des professeurs qui serait bénéfique pour résoudre ce problème récurrent de l'infantilisation. Une enquête ou un petit colloque des enseignants sera fait afin d'avoir un retour plus précis, d'analyser la situation et envisager les solutions possibles.

Guillaume Vanhulst, en tant que représentant des HEP Vaud, souligne que ce problème d'infantilisation reprochée ne doit pas bouleverser outre mesure ce qui se fait. En effet, on assiste à une autonomisation certaine des parcours d'études, ainsi qu'une évolution très nette de la part des étudiants plus réceptifs aujourd'hui, avec une volonté d'apprendre plus marquée. Ceci doit rester la priorité.

Le problème de la surcharge de travail est relevé.

Un sondage est actuellement fait, ainsi qu'une analyse précise du taux de tuilage, car ce problème est également récurrent.

Danger que le master en discipline soit revu à la baisse.

On mentionne par ailleurs l'explosion cette année des effectifs de rentrée. Il est sérieusement travaillé sur le sujet, en particulier avec la Commission emploi stage, afin de pouvoir anticiper la future rentrée 2012 et éviter ainsi de revivre une situation identique. Une profonde analyse est réalisée, allant dans le sens d'un lissage des courbes.

### **3. Budget 2012**

Un document récapitulatif des budgets 2011, 2012 et 2013 est distribué.

Bernard Schneuwly relève que le budget 2012 est extrêmement déficitaire (10% de déficit). L'explosion des effectifs de rentrée explique ce déficit.

Lors du passage de l'IFMES à l'IUFE, sur la base des chiffres des 10 années précédentes, on comptait 250/260 stagiaires. Aujourd'hui le nombre est passé à 380 étudiants.

Ainsi, un encadrement bien plus important est requis, ce qui implique un coût bien plus élevé, ce qui explique le déficit :

- Formateurs de terrain, ce qui coûte 7000.- par FT X 120 étudiants de plus, ce qui représente déjà 840 000 chf.
- Séminaires et surtout ateliers : dépenses également plus élevées.

2 autres facteurs sont également à considérer :

- à la demande du DIP, l'IUFE a du prendre en charge l'enseignement spécialisé, ce qui n'était pas prévu au budget ;
- le budget de l'Université dont fait partie le budget de l'IUFE est fixé pour une période de 4 ans dans le cadre de la convention d'objectifs, ce qui ne permet pas de faire face ponctuellement à de telles augmentations.

### **4. Perspectives budgétaires 2013**

Un autre facteur est également à considérer : à la demande du DIP, l'IUFE a du prendre en charge l'enseignement spécialisé, ce qui n'était pas prévu au budget. L'équilibre sera atteint d'ici 2013.

Pascal Cirilini demande s'il serait possible de limiter le nombre de Mase 1 (pour limiter ainsi le nombre de places de stages) ou s'il serait envisageable de diminuer les coûts d'encadrement ?

Bernard Schneuwly précise que la Commission emploi stage (Commission qui traite de cette problématique en particulier) a avancé sur ce point : l'analyse et les décisions envisagées ne concernent pas directement les MASE.

En effet, la Commission a plutôt travaillé, en collaboration avec le DIP, pour que les seules inscriptions de cette année soient des CCDIDA. Cela permet en effet à l'IUFE/DIP de pouvoir contrôler ce qui se passe sur

les MASE.

La condition étant : pour qu'on retrouve les stagiaires MASE 1 dans une discipline, il faudrait que l'IUFE ait placé tous les détenteurs de CCDIDA dans la discipline concernée. Une fois que tous les détenteurs de CCDIDA sont placés, l'IUFE puise dans la liste des étudiants qui s'inscrivent en CCDIDA, afin qu'ils passent en MASE 1. Autrement dit, l'IUFE a un "lot" d'étudiants inscrits en CCDIDA" et c'est au sein de ce même lot qu'il est possible d'envisager un passage en MASE 1.

Les délais d'inscriptions à respecter IMPERATIVEMENT : le 30 avril 2012.  
Au delà de cette date, aucune nouvelle candidature ne sera acceptée.

Frédéric Wittwer relève qu'il est primordial à l'avenir d'avoir la capacité d'anticiper les problèmes récurrents au sein de l'IUFE, et d'éviter les mécanismes d'automatisme.

Ceci implique que l'IUFE doit avoir un calendrier extrêmement précis du DIP + anticiper le calendrier académique. Ensuite, il faut coordonner les 2.

Au surplus, le nombre de stagiaires doit impérativement être connu ; ainsi, les directions d'établissements doivent se déterminer le plus rapidement possible. Les règles sur les engagements doivent être très claires afin de pouvoir assurer la qualité de l'enseignement.

## **5. Présentation du nouveau Directeur adjoint**

Guillemette Bolens demande que soient transmises les condoléances à Monsieur Walter Loosli pour le décès de son père

Bernard Schneuwly présente Monsieur Loosli, son profil et son parcours.

## **6. Divers**

Pour la prochaine séance, à prévoir pour avril 2012, un doodle sera envoyé en janvier 2012.

La Présidente lève la séance vers 19h en remerciant les participants.